

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent du développement social et économique présente son premier rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 22 avril 2025, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 6 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*;
- projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur les élections municipales et scolaires et la Loi sur les écoles publiques/The Municipal Councils and School Boards Elections Amendment and Public Schools Amendment Act*;
- projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (équité alimentaire pour un apprentissage durable)/The Public Schools Amendment Act (Nutrition Equality for Lasting Learning Outcomes)*;
- projet de loi 18 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (enseignement en langue autochtone)/The Public Schools Amendment Act (Indigenous Languages of Instruction)*;
- projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (milieu scolaire sûr)/The Public Schools Amendment Act (Safe Schools)*;
- projet de loi 20 — *Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants et la Loi sur l'administration scolaire/The Community Child Care Standards Amendment and Education Administration Amendment Act*;
- projet de loi 39 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (financement des campagnes électorales pour les élections scolaires)/The Public Schools Amendment Act (Campaign Financing for School Trustees)*.

Composition du Comité :

- M. BLASHKO;
- M^{me} BYRAM;
- M^{me} CHEN;
- M. EWASKO;
- M^{me} la ministre SCHMIDT;
- M^{me} SCHOTT.

Le Comité a élu :

- M^{me} CHEN à la présidence;
- M^{me} SCHOTT à la vice-présidence.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (équité alimentaire pour un apprentissage durable)/The Public Schools Amendment Act (Nutrition Equality for Lasting Learning Outcomes)* :

Kevin Rebeck

Manitoba Federation of Labour

Le Comité a entendu sept exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 39 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (financement des campagnes électorales pour les élections scolaires)/The Public Schools Amendment Act (Campaign Financing for School Trustees)* :

Paul Moist

Fédération des syndicalistes retraités du Manitoba

Kevin Rebeck

Manitoba Federation of Labour

Adrian Challis

Particulier

Tom Simms

Particulier

Jordan Bighorn

Community Education Development Association of Winnipeg Inc.

Elizabeth Ambrose

Just Elections

Kate Kehler

Social Planning Council of Winnipeg Incorporated

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur les élections municipales et scolaires et la Loi sur les écoles publiques/The Municipal Councils and School Boards Elections Amendment and Public Schools Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (équité alimentaire pour un apprentissage durable)/The Public Schools Amendment Act (Nutrition Equality for Lasting Learning Outcomes)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 18) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (enseignement en langue autochtone)/The Public Schools Amendment Act (Indigenous Languages of Instruction)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 19) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (milieu scolaire sûr)/The Public Schools Amendment Act (Safe Schools)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants et la Loi sur l'administration scolaire/The Community Child Care Standards Amendment and Education Administration Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 39) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (financement des campagnes électorales pour les élections scolaires)/The Public Schools Amendment Act (Campaign Financing for School Trustees)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

La présidente,

Rapport présenté par :

_____ M^{me} CHEN

Le 22 avril 2025